

Comment ne pas abandonner son animal lors d'un déménagement

Beaucoup de ménages québécois possèdent un animal de compagnie. Malheureusement, il arrive que certains d'entre eux abandonnent leur ami à poils, pour une raison ou une autre. La plupart des abandons d'animaux sont observés pendant la période des déménagements, en été. Plusieurs chiens et chats errent alors dans les rues, alors que d'autres sont laissés seuls dans un appartement vide, pour être découverts par les nouveaux locataires qui seront pris au dépourvu. Pourquoi les gens abandonnent-ils ainsi leurs fidèles compagnons lorsqu'ils déménagent?

La principale raison est due à l'interdiction de posséder un animal dans plusieurs logements. Le propriétaire a le droit de refuser les animaux dans son bloc, mais il doit absolument le préciser dans son bail et en avertir tous les nouveaux locataires. Plusieurs personnes, n'ayant pas le droit d'amener leur animal avec elles, ignorent quoi faire et finissent par simplement l'abandonner dans la rue ou dans leur ancien logement, en espérant que l'animal sera recueilli par une âme charitable, ou encore qu'il saura se débrouiller par ses propres moyens. C'est un geste cruel et irresponsable: l'animal finira la plupart du temps par mourir de faim, ou encore par être frappé par une voiture.

Avant de signer un bail qui interdit la présence d'animaux, vous pourriez tenter de parvenir à une entente avec le propriétaire. Certains pourront tolérer la présence d'animaux à condition qu'ils ne soient pas bruyants et ne dérangent pas les voisins, et à condition que le locataire s'engage à rembourser tout dommage causé par son animal. Si le propriétaire refuse toute entente, vous pourriez simplement chercher ailleurs. Les chats sont généralement plus tolérés que les chiens, mais il est possible de trouver des logements où même les chiens sont acceptés sans problèmes.

Si pour une raison quelconque vous êtes contraint d'emménager dans un appartement où les animaux sont interdits, ne tentez pas de cacher la présence de votre compagnon au propriétaire. Celui-ci pourrait éventuellement le découvrir, et vous menacer d'expulsion si vous ne renoncez pas à votre animal. Plutôt que d'abandonner votre animal à un triste sort, tentez de lui trouver un nouveau foyer. Parlez aux membres de votre famille, à vos amis et vos connaissances, et placez des affiches au dépanneur ou chez le vétérinaire. Vous pourriez aussi placez une annonce dans le journal, ou sur un site de petites annonces en ligne. Vous trouverez certainement des gens qui seraient ravis d'adopter votre chien ou votre chat.

Déposer votre animal à la SPCA ne devrait être fait qu'en dernier recours. Les locaux de la SPCA étant souvent débordés, la plupart des animaux y sont euthanasiés quelques jours après leur arrivée, lorsqu'ils ne sont pas adoptés par de nouveaux propriétaires.

Certaines personnes se débarrassent de leur animal de compagnie uniquement parce que celui-ci n'arrive pas à s'habituer à son nouvel environnement et qu'il adopte un comportement désagréable. En effet, si un déménagement peut être une source de stress et d'angoisses pour vous, il en est de même pour les animaux domestiques.

Plutôt que d'abandonner votre animal en raison d'un comportement qui vous déplaît, tâchez plutôt de limiter l'impact négatif que le déménagement pourrait avoir sur lui. Vous pourriez, par exemple, le préparer en douceur à accepter son nouvel environnement en lui faisant visiter les lieux quelques jours à l'avance. Vous pourriez apporter avec vous son lit et ses jouets, afin de lui permettre de lentement se familiariser avec sa future habitation.

L'abandon des animaux de compagnie en période de déménagement est une pratique irréfléchie et irresponsable, qui doit cesser.

About the Author

[Déménagement Excellence](#) est à votre service pour tous vos besoins en [déménagement](#) et entreposage.